

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil académique (CAC)

Séance du 25 janvier 2024

1. Le Conseil Académique a approuvé :

- ❑ Le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance extraordinaire du 26 octobre 2023

2. Le Conseil Académique a émis un avis favorable concernant :

- ❑ La demande de domiciliation de l'association étudiante « Le Pion d'Avignon »

3. Le Conseil Académique a procédé à :

- ❑ L'élection de la Vice-présidente étudiante
- ❑ L'élection des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers
- ❑ L'élection des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants

A noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil académique en formation plénière.

Fait à Avignon, le 26 janvier 2024

Le Président d'Avignon Université



Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

AVIGNON
UNIVERSITÉ

Service des affaires générales et institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33(0)4 90 16 25 25
president@univ-avignon.fr